



De g. à d.: Dimitris Christopoulos (FIDH), Michel Tubiana (LDH, EuroMed Droits), Maryse Artiguelong (LDH, FIDH), Wadih Al-Asmar (EuroMed Droits), Roland Biache (LDH, AEDH).



Dans les changements sociétaux, penser l'avenir

Du 8 au 10 juin 2019, la Ligue des droits de l'Homme a tenu son 90^e congrès national à Saint-Denis (93). Deux cents délégués venus de toute la France y ont débattu. Avec deux grands sujets: les enjeux internationaux et l'escalade autoritaire que connaît notre pays.

Roland BIACHE, secrétaire général de la LDH

Prenant la parole devant le congrès, les présidents de la FIDH, l'AEDH⁽¹⁾ et EuroMed Droits (voir photo ci-dessus) ont insisté sur l'ampleur des crises qui nous menacent. L'accent a ainsi été mis sur la nécessaire solidarité internationale, face à un recul sans précédent des espaces de liberté, sur l'importance de la défense des droits qui, plus que jamais, nous unit.

Dans un contexte tendu, marqué en France par une escalade autoritaire et des coups

préoccupants portés aux libertés publiques et à l'égalité des droits, la LDH a rappelé solennellement l'engagement initié, avec plus de cinquante organisations, pour la défense des libertés publiques. Il est plus que jamais nécessaire d'entendre et d'écouter une France jusque-là silencieuse, qui voit aujourd'hui ses droits violemment réprimés. Les témoignages de Jérôme Rodrigues et Geneviève Legay, tous deux « gilets jaunes » et victimes de violences policières, en ont apporté la démonstration. Mais le congrès a également été un moment pour débattre et voter deux résolutions qui ont pour fonction de servir de cadre et point de repère à l'action de la LDH pour les années à venir : l'une porte sur la bioéthique⁽²⁾ et l'autre sur les droits des femmes⁽³⁾. Deux thèmes choisis pour leur pertinence au contexte social actuel: ils répondent à la fois aux changements sociétaux profonds et à la nécessité d'un combat réaffirmé contre les inégalités

nouvelles et celles qui perdurent. Ainsi, agir pour l'égalité et promouvoir les droits des femmes dans une société mixte est un enjeu crucial, tout autant que de dénoncer les reculs réguliers quant à l'accès à des droits effectifs, dont les plus fondamentaux, éducation, soins... mais aussi la conquête de nouveaux droits.

Comme c'est le cas pour tous les congrès, ont également été présentés le rapport moral du président, le rapport d'activité du secrétaire général et le rapport financier du trésorier. Tous ont été adoptés à une large majorité. Enfin, les instances délibératives et exécutives de la LDH ont été renouvelées. Malik Salemkour a été réélu président⁽⁴⁾.

Un congrès fructueux, donc, qui ouvre une période où la tâche sera lourde. Elle appelle l'engagement de toutes celles et de tous ceux qui entendent vivre dans un monde où la solidarité, la liberté et l'égalité soient plus que jamais des valeurs d'avenir, un avenir à construire ensemble. ●

(1) Respectivement Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme et Association européenne pour la défense des droits de l'Homme.

(2) www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2019/06/Resolution-bio%C3%Agthique-def-adopt%C3%A9e-10-06-19-DEF-DEF-DEF-DEF.pdf

(3) www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2019/06/Resolution-droits-des-femmes-def-adopt%C3%A9e-10-06-19-DEF-DEF-DEF-DEF.pdf

(4) Voir la composition des instances sur www.ldh-france.org/saint-denis-2019-la-ldh-en-congres.